

## **RAPPORT PRÉLIMINAIRE DE FIN D'ANNÉE 2018**

### **1. Introduction**

Suite à l'adoption de notre Mandat par la Commission permanente le groupe de rédaction a tenu trois séances. En résumé, il a mis en route la consultation ouverte par un Questionnaire adressé personnellement aux membres la Commission permanente, aux ancien(ne)s président(e)s et mis à disposition à tous les membres de la Conférence des OING via son site internet.

En procédant à cette consultation par Questionnaire, le groupe de rédaction DGRR a d'abord voulu obtenir une clarification sur les orientations principales à prendre, avant d'entreprendre le travail détaillé sur le Règlement. Le choix de cette démarche s'explique du fait que les missions principales données par notre Mandat nous demandaient d'aller bien au-delà du détail de rédaction.

Le DGRR a ensuite reçu et lu les retours au Questionnaire. Le tableau ainsi obtenu lui a confirmé ce besoin d'une réflexion approfondie, voire d'une réorganisation. Et enfin, ce besoin a été confirmé par la présentation de la Directrice de la Dignité humaine, de l'égalité et de la gouvernance au DGRR, des propos qui ne laissaient aucun doute sur le besoin de rejoindre le Conseil de l'Europe dans sa propre réforme en cours.

Tout en s'appelant simplement « Groupe de rédaction de propositions relatives au Règlement... » le groupe se rend compte que son travail de l'année 2018 trace une piste plus importante, celle du rendez-vous avec le présent et l'avenir de la COING comme un des quatre piliers du Conseil de l'Europe.

Ce Rapport préliminaire comporte par ordre chronologique :

2. Résumé des commentaires sur le Questionnaire	p 2
3. Échange avec la Directrice de la Dignité humaine, de l'égalité et de la Gouvernance, Claudia Luciani	p 3
4. Évaluation et proposition du DGRR	p 3
5. Points soulignés aux soins du Bureau de la Conférence des OING	p 4
6. Position du Bureau de la Conférence des OING	p 5

## 2. Résumé des commentaires sur le Questionnaire

Nous avons reçu 18 réponses au questionnaire et 4 lettres, dont 2 de nature substantielle. Compte tenu du nombre de retours, il semble qu'une analyse quantitative serait un exercice non pertinent. Au niveau du contenu, nous avons un large éventail de réponses variées et contradictoires, ce qui est utile à ce stade. Parmi les répondants également, nous retrouvons les anciens, les nouveaux, ceux qui participent régulièrement, ainsi que ceux qui sont moins actifs et pourtant attentifs.

**DGRR Feedback Form 2018**

- 1. Preamble:** Who we are, what we are, our position within the Council of Europe
- 2. Organization:** Membership of the Conference, how the Conference is organized, its relationship with the Secretariat of the CoE, its elected organs and other bodies.
- 3. The elected representatives /** functionaries, requirements, modalities of nomination, relationship to their INGO, appointment process for non-elected functionaries.
- 4. The election process,** modus operandi, remote election, vote no option

**Le Questionnaire**

**1. goes directly to SC / CP members and the Hon. Presidents;**  
**The Feedback Form 2. is offered on the INGO website to INGO**  
**Members who want to give their ideas.**

www.coc.int

Voici le résumé des retours :

Point 1 - Préambule : 852 mots au total, des ajouts utiles ont été proposés ; accord global.

Point 2 - Organisation : 5'698 mots au total. Large gamme, se contredisant mutuellement.

Point 3 - Représentants élus : 1'684 mots au total, observations très diverses mais intéressantes.

Point 4 - Processus électoral : 2'543 mots au total, souvent contradictoires.

Quatre citations tirées des retours au questionnaire :

- « Il est long et frustrant de découvrir de quoi il s'agit. »

- « Nous représentons toujours nos associations. Autant d'objectifs communs pour dépasser nos différents et une simple mise en avant de qui nous sommes. »

- « Les règles sont toujours dans la logique de l'ancien mode de fonctionnement lorsque nous avons 4 semaines de réunions INGO par an. »

- "Serons-nous assez libres pour changer ?"

### 3. Échange avec Claudia Luciani, Directrice de la Dignité humaine, de l'égalité et de la gouvernance, Direction générale de la Démocratie

Le groupe de rédaction a eu l'occasion d'échanger avec Mme Claudia Luciani qui a fait le point sur les difficultés financières auxquelles l'organisation est actuellement confrontée en raison de l'incertitude quant aux contributions de la Fédération de Russie au budget et la décision de la Turquie de cesser d'être un grand payeur.

Elle a informé le groupe du processus de réforme en cours qui conduirait très certainement à une réduction des effectifs de l'Organisation pour se concentrer sur les principales priorités. Une réforme administrative était également prévue pour améliorer et moderniser l'Organisation.

Mme Luciani a souligné que la société civile resterait un élément essentiel de la démocratie et des droits de l'homme et a souligné que le Conseil de l'Europe avait besoin d'une société civile active. Elle se réjouit d'apprendre que la Conférence des OING a pris l'initiative d'entamer son propre processus de réforme et souligne à cet égard deux changements qu'elle souhaiterait voir vis-à-vis la Conférence des OING. Aujourd'hui, elle considère que la Conférence est trop dissociée des priorités définies par le Comité des Ministres et souhaiterait que les activités soient mieux alignées.

Deuxièmement, elle met en doute la nécessité des structures de la Conférence. Elle encourage le groupe de rédaction à examiner ce qui est essentiel, ce qui pourrait changer, où est la valeur ajoutée et comment la Conférence pourrait réagir plus rapidement aux problèmes urgents.

Le groupe de rédaction s'est félicité de cette opportunité d'avoir un échange de vues ouvert avec Mme Luciani, qui est arrivé à un moment opportun dans leurs réflexions et a fourni « beaucoup de matière à réflexion » pour leurs futurs travaux.

### **4. Évaluation et proposition du DGRR**

Voici quelques réflexions tirées de la conversation de la DGRR après avoir lu les réponses au questionnaire et après avoir passé du temps avec la Directrice de la Dignité humaine, de l'égalité et de la gouvernance.

#### Évaluation

Les entrées obtenues par le questionnaire sont très divisées. Sur certains des sujets les plus compliqués, nous avons le même nombre de personnes favorables et défavorables. Nous sommes donc libres d'innover. Le préambule semble consensuel.

L'Organisation est la partie qui a le plus de pages et de contradictions, ce qui était prévisible. Il y a aussi des discussions / contradictions à propos des élections et il est bon de les faire exprimer maintenant.

Il est nécessaire de faire une « réinitialisation » appropriée de la composition actuelle vers un format plus léger. Pour rendre cela possible, nous devons probablement renommer les nouveaux organes afin de nous assurer que personne n'ait l'impression d'avoir été oublié. Mme Luciani nous a dit que si nos travaux sont en phase avec les priorités du CoE, nous serons entendus. Par contre si nous voulons présenter une proposition de notre part,

n'entrant pas directement dans les priorités du COE, nous devons être efficaces et le faire très bien, sinon nous ne serons pas écoutés. Elle ne l'a pas dit ainsi, mais cela signifie que nous devons nous demander comment agir pour être efficaces.

Il est devenu clair que nous devons nous restructurer profondément. Ayant cela à l'esprit, et pour que cela se fasse de manière opportune nous devons commencer à communiquer aux OING et au Secrétariat dans ce sens. Nous devons nous retrouver avec quelque chose qui est très différent de ce que nous avons et qui permettra plus de fonctionnalité, réactivité et qualité.

### Proposition

Pour ce faire, nous devons nous concentrer sur les fonctions, pas sur les positions ni sur les entités. Nous devons définir quelles sont les fonctions essentielles que nous devrions avoir, de sorte qu'à partir de là, nous puissions envisager une structure de fonctionnement simplifiée réduite à 3 niveaux.

L'objectif est d'être plus efficace et plus lisible.

Avant la réunion d'avril, rédiger un projet de nouveau règlement pouvant être discuté, afin que nous puissions produire un projet final pour la réunion d'octobre en vue de son adoption. De cette façon les élections de 2020 seraient déjà soumises à ces règles.

### **5. Points soulignés aux soins du Bureau de la Conférence des OING**

De l'évaluation des retours au questionnaire il y a un point supplémentaire à apporter : Beaucoup de retours étaient des instantanés, seuls quelques-uns ont fait remarquer le changement à travers les années avec le calendrier de 4 à 2 sessions par an.

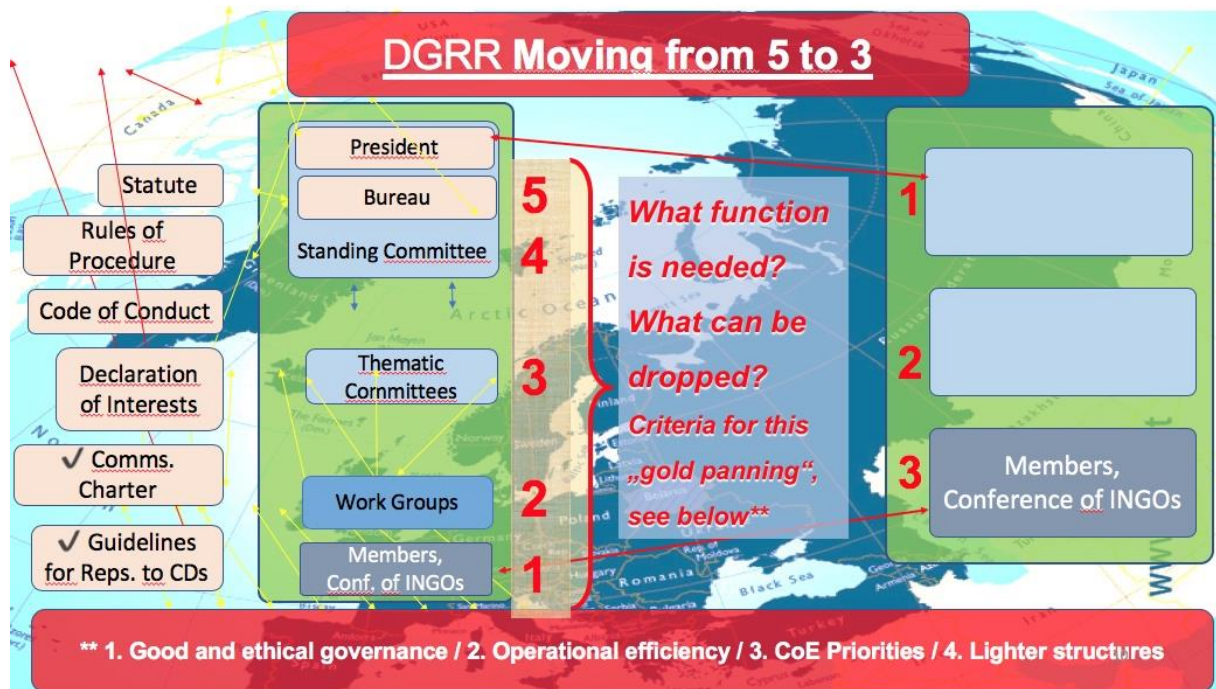
En clair : les procédures actuelles de CINGO sont trop coûteuses pour le CdE.

Le travail de réforme du Secrétariat est très difficile car hérité d'un format d'administration FR des années 1950. La COING devrait plus facilement répondre aux défis. Donnons un bon exemple de mise en œuvre d'une réforme. Les 10 dernières années : bien que les règles aient été révisées, certains aspects n'ont pas été complètement intégrés. Aujourd'hui : les deux perspectives internes qui ressortent des retours au Questionnaire et le contexte général du CdE partagé par la Directrice de la Dignité humaine, de l'égalité et de la gouvernance montrent la nécessité d'appuyer sur le bouton « réinitialisation ».

Le processus pour réduire nos structures exige que nous nous posions la question clé : Quelles fonctions sont nécessaires ? Les fonctions, non pas les postes ou les entités.

Critères pour cette « rénovation » :

1. Gouvernance bonne et éthique (dérivée du mandat du DGRR)
2. Efficacité opérationnelle (dérivée du mandat du DGRR)
3. Priorités du CdE (dérivées de la présentation Dir. Dem.)
4. Structures plus légères (dérivées de la présentation Dir. Dem.)
5. Plus grande portée (dérivées de la présentation Dir. Dem.)



Au cours de ce processus, il est conseillé de laisser les dénominations utilisées jusqu'ici. Une bonne réflexion doit être accordée à la communication dans ce processus. Le processus peut améliorer le sens du « projet partagé », un concept clé de la COING.

Calendrier : On dispose de peu de temps ; des consultations avant de partager les résultats peuvent en économiser... Enfin, la chronologie est définie par le cahier des charges, il est donc préférable d'exécuter correctement et sans tarder.

## **6. Position du Bureau de la Conférence des OING**

La décision a été de soutenir la proposition du groupe DGRR, avec des risques exprimés qu'un tel changement sera mal accepté par certains groupes et que si la conférence n'arrive pas à adapter / alléger ses structures et son fonctionnement institutionnel d'une manière démocratique, on peut s'attendre à une décision administrative, motivée par la restriction budgétaire.

Il a été proposé que les élus finissent leurs mandats actuels et que le changement s'opère avec les nouveaux mandats.

Finalement, en vue de l'élection du nouveau / nouvelle Secrétaire Général(e), il est important de montrer notre évolution et adaptation aux besoins du CdE et la réalité de travail au sein du CdE à ce nouveau / nouvelle SG.

28 décembre 2018

Le groupe de rédaction